



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : - 9 FEV. 2016									
direction de l'environnement	N° 3834									
	Dir.	CE	CE	CE	SGM	SAF	SICED	SCB	PPRB	PZF
AFFECTÉ								✓		
COPIE										
OBSERVATIONS	1-1 FEV. 2016 VA → BICPE. 22/02 → AR									

Nouméa, le 21 janvier 2016.

Objet : Observations sur le projet d'arrêté portant sur les prescriptions de réhabilitation et de suivi du centre d'enfouissement technique de la Coulée sur la commune du Mont-Dore.

Références : Dossier de dossier de fermeture et de réhabilitation du CET, reçu le 1^{er} juin 2012 et complété les 19/02/15 et 06/07/2015.

PREAMBULE

Cessation d'activité et réhabilitation du site

« Considérant que l'exploitant doit remettre le site exploité dans un état tel que qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou inconvénient mentionné à l'article 412-1 du code de l'environnement de la province Sud et qu'il y a lieu d'établir des prescriptions sur la réhabilitation et le suivi du centre d'enfouissement des déchets de la Coulée. »

Nous souhaiterions préciser la date de fin de travaux de réhabilitation ainsi que la date de début de la période de post exploitation.

« Considérant que les travaux de réhabilitation ont été achevés en juin 2012 et que la post exploitation a débuté à cette date. »

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ANNEXEES A L'ARRETE N° XXXX-XXXX/ARR/DENV

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GENERALES

Article 1.1 – Plan de récolement

Les titres de ces deux articles ne correspondent pas à ceux mentionnés au sommaire.

L'article « Cessation d'activité » mentionné au sommaire n'apparaît pas dans le document. Il conviendrait de préciser la date de cession d'activité et le début de la période de post exploitation.

Article 3.1.2 Eaux usées

Les lixiviats ne sont pas collectés dans la cuve tampon par pompage mais de manière gravitaire.

Article 3.2 Autosurveillance

Relevé topographique des deux repères géotechniques (haut et bas de talus) de 2 profils.

« Les relevés des repères géotechniques des 2 profils selon une fréquence semestrielle, en X, Y et Z. Les points de mesures concernent la crête du stockage et le pied de talus des 2 profils. »

La périodicité semestrielle des relevés topographiques paraît importante au regard de l'évolution du massif de déchets. Nous proposons de réaliser le relevé topographique de manière annuelle.

Lixiviats

Concernant la composition des lixiviats, les prescriptions imposent le suivi annuel des paramètres suivants :

Salinité, conductivité, pH, nitrates, nitrites, azote Kjeldahl, azote total, demande biochimique en oxygène (DBO5), demande chimique en oxygène (DCO), MES totale, carbone organique total (COT), phosphore total, phénols, chrome total, métaux lourds (Cd, Hg, Se, Pb, As, Cu, Zn, Mn, Fe, Ni), coliformes thermo tolérants, streptocoques fécaux, métaux totaux, fluor et composés (en F), CN libres, hydrocarbures totaux, composés organiques halogénés (en AOX ou EOX), résistivité, ammoniacque.



Nous proposons de baser les prescriptions de suivi de la composition des lixiviats sur la liste des paramètres suivant :

Salinité, conductivité, pH, azote total, demande biochimique en oxygène (DBO5), demande chimique en oxygène (DCO), MES totale, carbone organique total (COT), phosphore total, phénols, chrome total, métaux totaux, fluor et composés (en F), CN libres, hydrocarbures totaux, composés organiques halogénés (en AOX ou EOX), résistivité, ammoniacque.

Les métaux totaux sont la somme de la concentration en masse par litre des éléments suivants: Pb, Cu, Cr, Ni, Zn, Mn, Sn, Cd, Hg, Fe, Al.